



PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACom)



PRESENTATION PUBLIQUE

Entamée en 2017, la révision du plan d'affectation communal (PACom) arrive à bout touchant. Celui-ci doit répondre à l'évolution des besoins de la société et aux modifications législatives supérieures en matière d'aménagement du territoire. Le PACom a pour objectif d'assurer une occupation mesurée et rationnelle du sol, un aménagement cohérent et un développement durable du territoire communal. Pour ce faire, il définit les règles d'utilisation du sol, d'affectation des terrains, de préservation du bâti et du paysage. Le PACom abrogera le plan général d'affectation du 7 mai 1997, son règlement d'application et ses diverses modifications.

Dernière étape avant la validation finale auprès du Conseil communal, la Municipalité soumettra l'entier du dossier à l'enquête publique du 28 septembre au 27 octobre 2024. Pour communiquer ce projet à la population de Bremblens, une présentation publique aura lieu

mardi 24 septembre 2024 à 20h00
salle communale, rue du Pressoir 1

Ordre du jour :

- Contexte de la démarche
- Historique du dossier
- Vision communale
- Principes de la DGTL
- Plan d'affectation communal
- Suite de la procédure

